

Le 1^{er} novembre 2018

[Original]

Petites entreprises

M. Higgs : Notre province compte près de 25 000 petites entreprises, qui emploient environ 99 personnes chacune. Ces entreprises ont été parmi les premières victimes du gouvernement Gallant lorsque les impôts fonciers ont été augmentés dans son premier budget. Le premier ministre peut-il expliquer comment les propriétaires des petites entreprises peuvent être confiants d'un meilleur avenir avec son gouvernement, compte tenu de ses actions des quatre dernières années?

L'hon. M. Gallant : Comme l'a mentionné le chef de l'opposition, les petites entreprises sont tellement importantes pour notre économie, au Nouveau-Brunswick, et ce, pour plusieurs raisons. À peu près 90 % des entreprises au Nouveau-Brunswick ont 50 employés ou moins. Il ne faut jamais oublier que les grandes entreprises, qui embauchent plusieurs personnes au Nouveau-Brunswick, ont bien souvent débuté comme de petites entreprises. Alors, il faut faire tout ce qui est possible pour aider les petites entreprises à démarrer au Nouveau-Brunswick et à être capables de faire compétition à l'échelle internationale à partir d'ici, dans notre province.

Alors, c'est pour cette raison que nous avons réduit de 44 % le taux d'imposition pour les petites entreprises depuis que nous avons formé le gouvernement. Nous avons écouté les autres partis politiques, qui disent qu'il faut en faire davantage dans les régions rurales et qu'il faut aussi aider les petites entreprises. C'est pour cette raison que nous sommes prêts à réduire encore le taux d'imposition des petites entreprises ici, au Nouveau-Brunswick. C'est dans le but de faire en sorte que ces entreprises puissent être concurrentielles à l'échelle internationale.

[Traduction]

M. Higgs : Monsieur le président, les propriétaires de petites entreprises ont aussi été victimes du gouvernement Gallant à cause de l'augmentation de la taxe sur le transfert des biens réels, de l'augmentation des droits d'immatriculation des véhicules et des frais d'enregistrement foncier ainsi que de la hausse de 2 % de la TVH. Lorsque la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a attribué cette année la note C- au gouvernement actuel, elle a souligné que le gouvernement n'avait pas encore établi de données de référence pour fixer des cibles de réduction des formalités administratives afin de répondre aux exigences de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*.

J'aimerais savoir comment un propriétaire de petite entreprise qui a suivi les activités du premier ministre au cours des quatre dernières années pourrait avoir l'assurance que son entreprise s'améliorera sous le même gouvernement.



L'hon. M. Gallant : Les petites entreprises sont essentielles à l'économie du Nouveau-Brunswick. Elles fournissent des milliers de possibilités d'emplois, et de nombreuses grandes entreprises qui emploient beaucoup de personnes ont vu le jour ici, dans notre province, à titre de petites entreprises, Monsieur le président. C'est pourquoi nous, en tant que gouvernement, avons réduit de 44 % les impôts des petites entreprises de la province. C'est aussi pourquoi nous avons pris l'engagement dans le discours du trône, où nous présentons notre programme coopératif et progressiste, de réduire encore les impôts des petites entreprises. L'idée de continuer à réduire les impôts des petites entreprises vient d'un autre parti politique. Nous sommes à l'écoute, et voilà pourquoi la mesure fait partie de notre programme. Nous voulons aussi redoubler d'efforts pour réduire les formalités administratives.

Je reconnais le principe qui sous-tend la question du chef de l'opposition. Il faut redoubler d'efforts. Nous aurions dû en faire davantage au cours des quatre dernières années et nous nous engageons à redoubler d'efforts à l'avenir avec tous les partis politiques, y compris nos homologues des provinces de l'Atlantique — à faire tout notre possible pour harmoniser les règlements et réduire leur nombre afin que les petites entreprises puissent prospérer dans notre région.

M. Higgs : Monsieur le président, nous aurions dû faire, nous aurions pu faire, nous ferons cela — c'est ce que nous entendons beaucoup.

La FCEI a ciblé le premier ministre dans son rapport de 2018 dans l'énoncé suivant :

L'engagement du premier ministre envers la réduction du fardeau réglementaire au niveau régional n'a pas eu de réel impact au sein du gouvernement provincial. Le gouvernement doit établir une ligne de référence, fixer des cibles claires et rendre compte des efforts de mise en oeuvre.

Le premier ministre a disposé de deux années complètes après l'entrée en vigueur, en 2016, de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation* ; cependant, rien — rien — n'indique que des mesures ont bel et bien été prises. Encore une fois, j'aimerais savoir comment un propriétaire de petite entreprise pourrait avoir l'assurance que le gouvernement actuel peut ou compte vraiment améliorer les conditions qui permettront aux entreprises de prospérer et de survivre.

L'hon. M. Gallant : Monsieur le président, étant moi-même ancien propriétaire d'une petite entreprise et étant issu de la famille Scholten, laquelle possède un grand nombre de dépanneurs et autres petites entreprises dans l'ensemble de la province, je suis certainement bien conscient des nombreux défis que doivent relever les petites entreprises. Voilà pourquoi nous avons montré à quel point nous estimons la contribution que font les petites entreprises à la province en réduisant leurs impôts de 44 %.

Il faut redoubler d'efforts, et nous avons adopté l'idée d'un autre parti politique afin de continuer à réduire les impôts des petites entreprises. Nous sommes disposés à collaborer avec



le chef de l'opposition afin que nous en fassions davantage en ce qui a trait à la réduction des formalités administratives inutiles. Bien entendu, nous faisons preuve de beaucoup de transparence et d'ouverture envers le public dans le cadre du processus. En outre, nous éliminons les obstacles au commerce intérieur.

En dernier lieu, Monsieur le président, mais non le moindre, nous faisons des investissements considérables sur le plan de l'éducation, des services de garderie gratuits et des droits de scolarité gratuits, et nous aidons la classe moyenne à payer les coûts des services de garderie et les droits de scolarité. Les investissements visent à aider les familles en question, mais ils amélioreront aussi la qualification de la main-d'oeuvre au profit des entreprises.

M. Higgs : Les propriétaires de petites entreprises se heurtent encore à une autre vague de hausses d'impôts et de droits. L'imposition d'une certaine taxe sur le carbone à compter du 1^{er} janvier semble inévitable. Les cotisations au RPC augmenteront également, et la grande inquiétude des propriétaires de petites entreprises porte sur ce qui adviendra des cotisations de Travail sécuritaire NB.

Les cotisations de Travail sécuritaire NB sont passées de 1,11 \$, à 1,48 \$ puis à 1,80 \$ et devraient passer à 2 \$, à 2,40 \$ ou à 2,50 \$ au cours des prochains mois. Vous savez, l'expression « Travail sécuritaire NB » ne figurait pas dans la plateforme électorale libérale, ni dans le discours du trône initial, ni même dans la nouvelle version améliorée du discours du trône, laquelle contient des promesses supplémentaires. Comment nos propriétaires de petites entreprises peuvent-ils faire confiance au gouvernement si le premier ministre refuse même de mentionner l'une de leurs plus grandes préoccupations — une préoccupation qui nous met sous les projecteurs? Un rapport qui traite de la préoccupation a été publié depuis la fin de l'été afin de régler le problème, mais le problème demeure. Le retard — la procrastination — est inacceptable.

L'urgence se fait sentir dans la province, sauf qu'elle n'a rien à voir avec la question du maintien en poste du premier ministre. Il s'agit de mener notre province sur la voie de l'amélioration. Comment les entreprises peuvent-elles s'attendre à un résultat différent de la part du gouvernement actuel?

L'hon. M. Gallant : Nous avons dit très clairement que nous appuierions le rapport de Travail sécuritaire NB — celui qui contiendra des recommandations afin que le tout convienne aux travailleurs et aux employeurs et, bien sûr, afin que le tout soit bon pour l'économie de notre province. Nous avons aussi dit clairement que nous voulions aider les petites entreprises. Voilà pourquoi nous avons réduit leurs impôts de 44 %. Nous voulons continuer dans ce sens au titre du programme coopératif et progressiste que nous avons présenté dans le discours du trône. Nous avons adopté l'idée d'un autre parti politique, comme beaucoup d'idées comprises dans ce programme, afin de montrer que nous avons reçu le message, soit que nous devons collaborer comme jamais auparavant.



En tant que gouvernement, nous nous concentrons sur la croissance économique pour que puissent en profiter le plus grand nombre possible de personnes du Nouveau-Brunswick. Nous ne voulons pas faire croître l'économie uniquement pour les riches. Nous voulons que le plus de personnes possible en profitent. Voilà pourquoi nous étions favorables à la bonification du RPC, à l'augmentation du salaire minimum et à la promotion de l'équité salariale. Voilà pourquoi nous voulons offrir aux personnes qui en ont le plus besoin la gratuité des droits de scolarité et des services de garderie et aider la classe moyenne à payer les services de garderie et les droits de scolarité. Voilà pourquoi nous continuerons à nous tenir debout pour pouvoir faire croître l'économie d'une façon qui est profitable à tout le monde.

Finances du gouvernement

M. Cardy : Monsieur le président, au cours des dernières semaines, je pense que tout le monde dans notre province, de même que certains observateurs du monde entier, ont observé avec stupéfaction un gouvernement s'accrocher désespérément au pouvoir en faisant toutes sortes de promesses. Ces promesses, il y a deux mois, étaient considérées comme allant complètement à l'encontre de ses principes et de ses valeurs, mais le gouvernement est maintenant disposé à les faire aujourd'hui, simplement parce que l'attrait du pouvoir est irrésistible.

Voici une question que je veux poser au premier ministre. Toutes les promesses qui ont été faites coûtent de l'argent. Les Libéraux, en tant que parti au pouvoir pendant la campagne électorale, ont fait toute une histoire en disant qu'il fallait tenir les promesses et en établir les coûts. J'ai une simple question à poser : Le coût des promesses faites depuis la campagne électorale a-t-il été établi, et, le cas échéant, les renseignements à cet égard peuvent-ils être fournis aux parlementaires?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Soyez assurés que nous sommes en train de nous occuper de la situation financière, qui a toujours été une priorité. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé fort à faire des investissements stratégiques, qui nous ont permis de réduire le déficit de plus de la moitié et d'avoir un excédent budgétaire — en effet, le premier que nous ayons vu en 10 ans. C'est en raison de tout cela que nous avons dû prendre des décisions qui n'étaient pas toujours faciles ; toutefois, nous avons réussi à faire croître l'économie.

Dans notre discours du trône, nous avons clairement indiqué que nous devons en faire davantage. Nous avons écouté les gens du Nouveau-Brunswick ; alors, il faut équilibrer le budget plus rapidement, et nous sommes prêts à travailler avec les autres partis politiques pour y parvenir. Nous allons nous assurer de suivre le programme de notre parti de façon responsable et de travailler avec les gens pour le faire.



[Traduction]

Je dois dire, Monsieur le président, qu'il est intéressant de voir le député d'en face parler de changer ses principes. Quand il était le chef du NPD, je me souviens qu'il parlait de la fracturation hydraulique en disant à quel point elle était mauvaise. Maintenant, il siège avec les Conservateurs, à savoir le seul parti — le seul parti, réellement — qui veut faire de la fracturation hydraulique dans la province ; je pense donc n'avoir aucune leçon...

Le président : Le temps est écoulé.

M. Cardy : Monsieur le président, me faire sermonner par le premier ministre sur tout ce qui se rapporte aux principes représente, selon moi, une cible trop facile ; je ne ferai donc pas perdre le temps de la Chambre en répondant à de telles observations personnelles. Je dirai toutefois que je suis fier d'être ici en tant que député du parti qui est effectivement en faveur de véritables changements dans la province, d'une véritable réforme. Dès demain, nous nous attellerons à la tâche.

Bien sûr, ce que le premier ministre a fait... Le premier ministre est un spécialiste des échappatoires, des faux-fuyants et du refus de répondre aux questions ; toutefois, lorsque c'est opportun, il parle du passé, mais pas de l'avenir. Vous avez équilibré le budget? Vous ne vous êtes même pas rendu compte que vous aviez équilibré le budget. Le gouvernement actuel ne s'en est même pas rendu compte. Il s'en est rendu compte pendant la campagne électorale, et bien sûr, lorsqu'il s'est rendu compte que cela s'était produit, nous étions déjà revenus à une situation déficitaire. Voilà ce qui arrive, faute de plan, et c'est pour moi un honneur d'être ici en tant que membre du caucus du député de Quispamsis, qui a un plan et qui ira de l'avant à cet égard.

Entre-temps, puis-je demander comment le premier ministre entend équilibrer les comptes une année plus tôt que prévu, alors qu'il a ajouté des dizaines et des dizaines de millions de dollars aux dépenses de la province avec les plans qu'il a présentés au cours des dernières semaines et dont les coûts n'ont pas été établis?

L'hon. M. Gallant : Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissant au député d'en face de dire que nous avons équilibré le budget, mais je veux le corriger, car je ne veux pas que les gens du Nouveau-Brunswick pensent que quelque chose s'est produit alors que ce n'est pas le cas. Monsieur le président, nous n'avons pas équilibré le budget. Selon moi, nous avons fait quelque chose de mieux. Lorsqu'on équilibre le budget, on présente essentiellement ses prévisions budgétaires et ses projections relatives au budget, et puis, quand les éléments en question sont présentés, il faut espérer que cela se traduit par un budget équilibré. En réalité, ce que nous avons fait, c'est équilibrer les coûts réels, Monsieur le président. Nous avons en fait affiché un excédent budgétaire ; nous n'avons donc pas équilibré le budget, mais bien les comptes. À mon humble avis, c'est bien mieux quand la vérificatrice générale affirme qu'un excédent budgétaire a effectivement été réalisé grâce aux résultats économiques et au rendement du gouvernement en ce qui a trait aux investissements stratégiques.



Monsieur le président, pour ce qui est du discours du trône, il s'agit d'un programme d'action qui est présenté. Bien sûr, nous voulons travailler avec les autres partis politiques pour décider de la portée d'un grand nombre d'initiatives dont nous avons parlé dans ce programme d'action. La prise de décision quant à la portée aura évidemment des répercussions très importantes sur l'établissement des coûts, et nous avons hâte de travailler avec les autres partis pour présenter le tout de façon très transparente aux gens du Nouveau-Brunswick.

M. Cardy : J'ai hâte à la semaine prochaine, Monsieur le président, pour faire partie d'un gouvernement qui s'apprête à travailler vraiment en collaboration avec les parlementaires de tous les partis afin de préparer un budget qui sera équilibré et excédentaire. Voilà à quoi ressemble le véritable progrès économique ; il ne s'agit pas d'une anomalie passagère dans les chiffres, dont le gouvernement n'a même pas eu conscience avant le milieu de la campagne électorale. Nous devons faire mieux que cela. Nous avons besoin d'un gouvernement qui fera des promesses en se basant sur la réalité et sur une évaluation rigoureuse de ce qu'il faut pour faire progresser la province et non, dis-je bien, d'un gouvernement qui s'accroche au pouvoir en désespoir de cause.

En ce moment, Monsieur le président, il nous reste à demander au gouvernement actuel de faire un choix simple. Soit le premier ministre n'a aucune explication ni réponse à donner sur la façon dont le gouvernement paiera les promesses faites, soit il est prêt, comme il l'a montré par le passé, à imposer encore plus de taxes et impôts et à alourdir encore plus le fardeau des gens de la province. En outre, comme nous en avons été témoins auparavant — notamment dans le cas des victimes des inondations qui n'ont pas encore reçu l'indemnisation que le gouvernement actuel leur avait promise —, le premier ministre pourrait remettre les problèmes à plus tard et renvoyer la balle à quelqu'un d'autre afin de pouvoir se plaindre lorsqu'il siègera à l'opposition, Monsieur le président.

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je ne suis pas certain qu'il s'agissait d'une question, mais je vais faire mon possible pour discuter des principes soulevés par le député de l'opposition officielle.

Au cours de notre mandat, nous avons fait de notre mieux, et je suis le premier à admettre que nous avons fait des erreurs. Toutefois, je suis quand même très fier du fait que nous avons pu faire croître l'économie chaque année et réduire de deux points le taux de chômage ici, au Nouveau-Brunswick. Nous avons aussi su augmenter les salaires de façon significative, au point que, en 2016, le Nouveau-Brunswick a connu l'augmentation la plus importante de toutes les provinces du pays. Nous avons su faire croître la population de notre province pendant notre mandat et nous avons su réduire le déficit de plus de la moitié, au point que nous avons connu un excédent budgétaire.



Cela étant dit, bien que nous soyons fiers de ces réalisations, nous sommes les premiers à admettre que des erreurs ont été commises et qu'il nous faut faire mieux pour les gens du Nouveau-Brunswick. C'est la raison pour laquelle nous voulons sincèrement travailler avec les autres partis politiques en vue de mieux servir tous les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Enseignement postsecondaire

M^{me} M. Wilson : Après l'annonce par le gouvernement Gallant de son Programme de droits de scolarité gratuits, comme il l'appelle, il n'a pas fallu longtemps pour comprendre que plusieurs programmes d'aide financière aux étudiants avaient été démantelés pour le financer. Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre que la situation de 40 000 étudiants du Nouveau-Brunswick était pire qu'avant à cause du programme. Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre qu'un fonds de 53 millions de dollars avait été remplacé par un fonds de 28 millions. Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre que 13 000 étudiants qui fréquentaient des collèges privés – privés – n'avaient pas accès à ce programme. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est comment le premier ministre peut s'attendre à ce que ces victimes du Programme d'aide aux études aient confiance dans sa prise de décision en matière d'enseignement postsecondaire.

[Original]

L'hon. M. Melanson : Merci pour la question. Je pense que c'est clair que les étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick veulent avoir accès à l'éducation postsecondaire et qu'ils veulent qu'elle soit plus abordable et plus accessible. C'est là la base des prémisses de la décision de notre gouvernement. L'association des étudiants et étudiantes nous a dit que nous devons investir lorsque les gens sont aux études et qu'il fallait améliorer l'accessibilité à l'éducation. C'est cela qui a été à la base de la décision du gouvernement de créer un programme de gratuité des frais de scolarité, dont ont pu déjà bénéficier au-delà de 7 000 étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick.

L'éducation postsecondaire est une valeur fondamentale pour notre province et pour notre société. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle soit mieux accessible, et à un coût plus abordable. C'est ce que nous avons fait.

[Traduction]

M^{me} M. Wilson : Monsieur le président, c'était un bon tour de passe-passe de la part du premier ministre de réduire de 25 millions de dollars le financement des droits de scolarité et d'en être félicité. Pendant que le premier ministre recevait des félicitations, 12 000 diplômés récents des universités et collèges constataient l'annulation des programmes de réduction des dettes d'étude. Près de 1 000 étudiants par année ont aussi été victimes lorsque leur remise de la dette au titre de la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu a été annulée. Des étudiants à temps plein, au nombre de 15 000, et à temps partiel, au nombre de



4 000, ont aussi été touchés lorsque leurs crédits d'impôt ont été réduits. Comment peut-on s'attendre à ce que ces personnes aient confiance dans la capacité du premier ministre de prendre des décisions en matière d'enseignement postsecondaire?

L'hon. M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Évidemment, lorsque l'on gouverne, on doit prendre des décisions fondées sur des choix. En tant que gouvernement, à ce moment-là et encore aujourd'hui, nous avons choisi d'investir, au moyen du Programme de droits de scolarité gratuits, au moment où les étudiants suivent réellement des études postsecondaires. Nous avons voulu créer un programme où les études étaient plus accessibles et abordables.

Monsieur le président, si vous examinez les résultats, vous constatez que plus de 7 000 étudiants du Nouveau-Brunswick fréquentant des universités et collèges, universités et collèges publics, ont accès à des droits de scolarité gratuits. Je pense que nous conviendrions probablement tous que le maintien des gens du Nouveau-Brunswick dans notre province dépend de l'accès à des emplois. C'est pourquoi, au fil des années, nous avons axé nos efforts sur la croissance de l'économie et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick, et c'est ce qui permettra à des étudiants et à des diplômés bien instruits de demeurer dans notre province, de travailler dans notre province et de contribuer à notre économie et à leur mieux-être.

M^{me} M. Wilson : Monsieur le président, en excluant les collèges privés, des entreprises locales et indépendantes, de son Programme de droits de scolarité gratuits, le premier ministre risque d'obliger certains d'entre eux à fermer leurs portes. Comment les collèges privés peuvent-ils faire concurrence aux collèges gratuits? À mon avis, il s'agit d'un autre exemple déplorable d'un gouvernement qui entre en concurrence avec des entreprises indépendantes. Comment les gens qui gèrent nos collèges privés et leurs étudiants, qui ont été exclus du programme, peuvent-ils avoir confiance dans le jugement du premier ministre en matière d'enseignement postsecondaire?

L'hon. M. Melanson : Monsieur le président, nous savons tous que les inscriptions dans les universités et collèges financés par les fonds publics présentent des difficultés et nous savons tous que le financement de ces institutions est aussi important et difficile en raison de la diminution des inscriptions. Nous avons moins de jeunes et nous savons que nous devons accroître notre population.

Monsieur le président, en tant que gouvernement, nous croyons, comme le croit le mouvement étudiant, que nous devons fournir des programmes lorsque les étudiants sont réellement aux études afin de les aider à réduire leur endettement. Leur endettement ne sera pas aussi important seulement parce que les droits de scolarité seront gratuits. En outre, nous abolirons la partie provinciale de l'intérêt sur les prêts qu'ils pourraient avoir. Nous nous efforçons aussi d'aider ces diplômés, qui obtiennent une éducation de la meilleure qualité, à intégrer la population active au moyen de notre Fonds d'emplois pour les jeunes afin qu'ils puissent intégrer la population active avec de bonnes compétences et aussi participer à l'économie.



[Original]

Sages-femmes

M^{me} Mitton : La semaine dernière, deux établissements hospitaliers, celui de Waterville et celui de Bathurst, ont dû fermer leur unité d'obstétrique par manque de personnel. L'unité de Bathurst est encore fermée cette semaine.

Les femmes enceintes de l'Hôpital du Haut de la Vallée ont été redirigées à Fredericton ou à Edmundston, soit un trajet de plus d'une heure dans les deux cas.

Mercredi dernier, une femme de Bathurst a été transférée à Campbellton en raison d'un manque d'infirmières, alors que d'autres ont été avisées de se rendre à Miramichi. Ces femmes doivent prendre d'autres arrangements de dernière minute, ce qui ajoute du stress à un moment qui devrait normalement être une heureuse anticipation.

Le ministre de la Santé peut-il expliquer comment tout cela peut se produire ?

L'hon. M. Bourque : Merci beaucoup à la députée pour sa question.

Je dois dire que, effectivement, nous sommes conscients de cette situation. Nous savons que les services d'obstétrique sont très importants pour les mamans qui s'apprêtent à accoucher. Nous réalisons qu'il s'agit d'un temps très stressant pour toute la famille, mais plus particulièrement pour la maman enceinte.

Par contre, je veux insister sur ceci : Les infirmières qui travaillent dans l'unité de maternité doivent avoir une formation spéciale. Donc, on ne peut pas remplacer ces infirmières par d'autres qui n'ont pas suivi ce cours particulier, et c'est pour cette raison que l'on se retrouve avec des défis en matière de ressources humaines. En effet, il faut vraiment une catégorie spécifique d'infirmières à ce niveau-là. Je serai prêt bientôt à continuer la réponse.

[Traduction]

M^{me} Mitton : Monsieur le président, le gouvernement dit depuis maintenant quatre ans qu'il engagera plus de personnel infirmier, peut-être plus de personnel infirmier spécialisé, plus de personnel infirmier praticien et plus de sages-femmes. Nous connaissons pourtant des pénuries de personnel infirmier qui entraînent la fermeture de nos unités d'obstétrique et de nos urgences partout dans la province. Une façon de réduire le fardeau de nos hôpitaux serait d'introduire partout dans la province plus de sages-femmes qui s'occuperaient des accouchements à faible risque. Les femmes pourraient ainsi donner naissance dans leur collectivité, au lieu de se rendre à un hôpital qui se trouve à une heure de chez elles, et recevoir en même temps des soins de haute qualité. Il aurait fallu s'attaquer à la crise actuelle il y a des années. Le ministre de la Santé peut-il me dire pourquoi le gouvernement actuel n'a pas déjà



engagé des sages-femmes partout dans la province pour atténuer les pressions exercées sur nos hôpitaux? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Je peux dire que je suis effectivement conscient de l'importance des sages-femmes. La députée d'en face sait peut-être que ma mère était sage-femme ; je crois donc sincèrement qu'elles apportent beaucoup de valeur. Nous sommes le gouvernement qui a lancé un projet pilote permettant l'entrée en fonction des sages-femmes, et nous nous engageons à avoir plus de sages-femmes dans le système. Nous en avons ajouté pendant notre mandat et nous nous engageons à en ajouter davantage. Il ne s'agit là que d'une des solutions possibles.

Nous voulons aussi engager plus de personnel infirmier. Nous avons une stratégie de recrutement et de maintien en poste à cet égard. Nous savons que la situation actuelle se préparait depuis des années. Nous y travaillons depuis des années. Comme je l'ai mentionné dans ma réponse précédente, le personnel infirmier des services de maternité doit posséder des compétences particulières et avoir suivi une formation particulière. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas remplacer ce personnel par d'autres membres du personnel infirmier. Par conséquent, nous connaissons les problèmes qui se posent actuellement. Nous sommes toutefois résolu à engager plus de personnel infirmier et plus de sages-femmes. Merci.

Foyers de soins

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Depuis un total combiné de plus de 100 ans, deux foyers de soins à Miramichi servent très bien plus de 200 personnes âgées et anciens combattants. L'année prochaine, ces foyers cesseront leurs activités lorsque deux nouveaux foyers de soins privés ouvriront leurs portes dans notre ville. Le Mount St. Joseph Nursing Home, anciennement l'Hôtel-Dieu, a récemment fait l'objet de rénovations d'une valeur de 10 millions de dollars, tandis que le Miramichi Senior Citizens Home offre non seulement des soins infirmiers à domicile, mais aussi des services de repas à domicile et des services de soins aux adultes dans notre ville. Monsieur le président, voici ma question pour la ministre : Quelles autres utilisations le gouvernement préconise-t-il pour de tels biens précieux?

L'hon. M^{me} Harris : Je remercie beaucoup la députée d'en face pour la question. Ma priorité absolue consiste à améliorer la vie de toutes les personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'il est question des foyers de soins à Miramichi, nous savons qu'ils nous ont bien servis, mais le temps est venu pour nous, à Miramichi, d'avoir finalement deux nouveaux foyers de soins ultramodernes.

Quant à la question de la députée d'en face, je travaille par l'intermédiaire du ministère et j'examine d'autres options. Puisque les foyers de soins qui existent actuellement n'appartiennent pas au gouvernement, mais à des conseils d'administration, ce sont ces conseils qui ont l'occasion de proposer des idées quant à l'avenir des établissements. Monsieur le président, je vous assure que je travaillerai très fort avec les conseils pour que nous ayons encore plus de possibilités d'offrir d'excellents programmes aux personnes âgées à Miramichi,



sans oublier que c'est un gouvernement progressiste-conservateur qui a abandonné ces foyers de soins et qui a aussi...

Le président : Le temps est écoulé.

Routes

M. DeSaulniers : L'hiver frappera bientôt à nos portes, et, après le fiasco de l'année dernière, où un grand nombre de routes n'ont pas été adéquatement déneigées en temps opportun et où l'épandage de sel ou du produit de rechange s'est avéré inefficace, nuisant à la sécurité publique, j'adresse ma question au ministre responsable. Le gouvernement verra-t-il à ce que nous fassions un meilleur travail sur tous les fronts, particulièrement en ce qui a trait au sable ou au produit de rechange? Merci.

[Original]

L'hon. M. Landry : Pour répondre à cette question, je dois dire que je sais que, l'année passée, il y a eu toute sorte de rumeurs. Il y a des régions qui ont peut-être été moins bien servies que les autres. J'étais justement en discussion ce matin avec un de mes collègues de l'autre côté de la Chambre. Nous parlions de sel. Il faut s'assurer que l'approvisionnement ne sera pas un problème et que le charroyage n'en sera pas un non plus.

Voici ce que nous prévoyons faire cette année : Nous avons déjà des pourparlers. C'est déjà bien organisé. Nous sommes justement à la veille de potentiellement signer un contrat avec une compagnie de sel.

Pour ce qui est du fait qu'il y avait une différente couleur dans le sel, l'année passée, des tests ont été faits. Le sel paraissait un peu plus brun que la normale. Des tests ont été faits par notre ministère. Ce dernier a vérifié le sel blanc et l'a comparé au sel moins blanc, selon la provenance. C'était la même chose.

Notre but, au ministère des Transports et de l'Infrastructure, est de nous assurer que les gens voyagent en sécurité sur nos routes. Cette année, le sel sera de première qualité.

[Traduction]

Tourisme

M. Holland : Monsieur le président, que vous ayez toujours habité dans la province ou que vous y soyez nouvellement arrivé, vous vous rendrez vite compte que la circonscription d'Albert héberge des attractions touristiques de calibre international. Que ce soit Hopewell Rocks, le cap Enragé, le sentier Fundy ou les divers artisans locaux, la circonscription d'Albert est située sur une mine d'or touristique. Voilà pourquoi j'ai du mal à comprendre. J'ai du mal à comprendre



parce que le tourisme n'est pas mentionné dans le discours du trône. Il n'est pas mentionné expressément et il ne figure même pas dans la partie portant sur la création d'emplois et la croissance économique — nulle part. Monsieur le président, le premier ministre peut-il donc me dire si c'est le tourisme en général ou simplement celui dans la circonscription d'Albert qui n'est pas une priorité pour le gouvernement actuel?

[Original]

L'hon. M. LePage : Merci pour la question. Comme vous le savez, la province du Nouveau-Brunswick compte des lieux pittoresques sur l'ensemble de son territoire. Oui, vous avez entièrement raison : Je veux rassurer le député d'en face à l'égard du fait que sa région est bien sûr très pittoresque et qu'elle nécessite une attention particulière.

Lorsque nous parlons de création d'emplois, au sein du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, c'est une des stratégies auxquelles nous avons justement travaillé très fort. C'est une des raisons pour lesquelles nous essayons de faire de nos infrastructures touristiques des infrastructures de quatre saisons. Je pense que nous nous connectons très bien en ce qui a trait aux situations géographiques, le député d'en face et moi-même, pour justement avoir des infrastructures de quatre saisons. Malheureusement, oui, c'est dans le discours du trône que nous retrouverons justement ce que demande le député d'en face.

[Traduction]

Taxe sur le carbone

M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je pense que, pour retourner en arrière, examiner le bilan et parler du dernier rang... Le Nouveau-Brunswick a le privilège d'être au dernier rang dans de nombreux domaines, mais je n'appelle pas cela un privilège. Nous sommes au dernier rang en matière de croissance économique. Nous sommes au dernier rang ou à l'avant-dernier rang en matière de résultats scolaires. Nous avons dans le secteur des soins de santé les temps d'attente les plus longs du pays. Nos taxes et impôts sont les plus élevés du pays. Notre secteur privé compte 6 000 emplois de moins. Nos dépenses ont augmenté d'un milliard de dollars, nos taxes et impôts ont augmenté d'un milliard, et, pire encore, le tout n'a donné aucun résultat — il n'y a eu aucune mesure concrète ni aucun résultat concret pour les contribuables de la province.

Le premier ministre présente maintenant, ou présentera, ou pensait présenter, une proposition d'une taxe sur le carbone, qui, nous le savions tous, n'allait pas être acceptée par le gouvernement fédéral. Nous savons à présent que le gouvernement fédéral n'a pas accepté la proposition. J'imagine que la question actuelle est la suivante, et nous devons comprendre de quoi il en retourne, car les gens devront supporter un coût supplémentaire : Quelle est la position du premier ministre à l'égard de la taxe sur le carbone? Se joindra-t-il à d'autres provinces, comme il l'a dit l'autre jour, pour s'y opposer? A-t-il vraiment une position, Monsieur le président? Tâchons de le découvrir.



L'hon. M. Gallant : Monsieur le président, pendant les quatre années de notre mandat, nous sommes passés de la situation en matière de croissance économique dans laquelle les Conservateurs nous ont laissés, soit une situation de décroissance économique, à une situation où nous avons fait croître l'économie chaque année. Lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances, nous avons vu l'économie se contracter, car il faisait des compressions dans des programmes importants. Monsieur le président, pendant son mandat en tant que ministre des Finances, son gouvernement occupait la dernière place en matière de croissance économique. Les quatre dernières années, le Nouveau-Brunswick s'est classé au sixième rang. Monsieur le président, nous aimerions avoir un classement supérieur au sixième rang, mais, après avoir commencé au dernier rang, où les Conservateurs nous ont laissés, nous sommes assez contents d'être passés à la sixième place.

Monsieur le président, de juillet de l'année dernière à juillet de cette année, nous avons eu la plus grande augmentation salariale de toutes les provinces du pays. Pendant notre mandat, il a été estimé que nous avons le meilleur accès à Internet de toutes les provinces. Notre province était la plus compétitive parmi les provinces et territoires du Canada et les États des États-Unis, étant donné que trois de nos villes se sont classées parmi les quatre villes les plus compétitives où faire des affaires au Canada et aux États-Unis. Nous avons beaucoup à faire...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre. La période des questions est terminée.

